

# WUJUST 'AGOOGA' WIKS

*Le peuple de la belle rivière*

Le journal de la PNMV

Volume 5 Numéro 2

Juillet 2013

TOUT UN SUCCÈS...

LA PREMIÈRE CAMPAGNE

DE PÊCHE AU CONCOMBRE DE MER...



POW WOW "Le Rassemblement de la Route des Sauvages" 5<sup>ième</sup> édition



217, rue de la Grève  
Cacouna (Québec)  
G0L 1G0

**MOT DE LA GRAND CHEF**



Qye, chers membres de la Première Nation Malécite de Viger. Je suis très heureuse de communiquer avec vous tous par le biais de notre bulletin communautaire.

L'été est arrivé, malgré Dame Nature qui se fait hésitante à nous envoyer de la belle température. Ce sera la période de vacances pour la plupart des gens, je vous souhaite de bien en profiter.

L'équipe des pêches poursuit son travail afin d'apporter à la Première Nation Malécite de Viger des revenus importants et lui permettre une belle perspective d'avenir. Plusieurs autres dossiers importants sont en cours, vous pouvez avoir plus d'information en lisant les articles de ce bulletin pour chacun des départements.

En tant que Grand Chef, je continue à participer à de nombreuses rencontres politiques et Tables des Chefs où sont débattus plusieurs sujets importants pour l'intérêt de notre Nation.

Les 10 et 11 août prochains, je vous invite à venir participer à notre PowWow qui se tiendra en partenariat avec la municipalité de Cacouna. « Deux Nations Une Fête » : « Le Festival historique de Cacouna » 2<sup>e</sup> édition et le « Rassemblement de la route des Sauvages » 5<sup>e</sup> édition se dérouleront simultanément et conjointement.

Venez découvrir les artistes et artisans Malécites et des autres Premières Nations. C'est un petit événement d'une grande qualité. Profitez-en pour venir nous rencontrer et vous ressourcer sur le territoire ancestral. Vous avez la programmation des festivités incluses dans ce bulletin communautaire. Au plaisir de vous y rencontrer.

**Dans le but de mieux vous connaître, veuillez prendre note qu'un sondage téléphonique aura lieu auprès de tous les membres de la communauté en septembre prochain. Nous comptons sur votre collaboration**

Je suis toujours très heureuse de recevoir vos nombreux encouragements. Je vous invite à consulter notre nouveau site Web. Je vous souhaite de passer un très bel été.

Anne Archambault, Grand Chef

**SOMMAIRE**

**Volume 5 Numéro 2 – Juillet 2013**

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- Page 3 Le monde des pêches  
Site internet de la PNMV  
Société de gestion Toku
- Page 4 Chronique juridique  
Un projet éolien communautaire régional  
Site Web « Autochtones 360 »

**SANTÉ ET ÉDUCATION**

- Page 5 Santé  
Éducation Postsecondaire
- Page 6 CLPN – Éducation des Premières Nations  
Invitation au 3<sup>ième</sup> forum jeunesse des PN  
Outil de recherche de bourses pour les autochtones
- Page 7 Un nouveau programme d'études à l'UQAT  
Pêche communautaire  
Avis important  
Nouvelle carte de statut indien

**RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE**

- Page 8 Projet de parc régional...

**CULTURE**

- Page 9 Artistes et artisans
- Page 10 Politique culturelle  
Parc national du Lac-Témiscouata  
Avis de recherche
- Page 11 Le Rassemblement de la Route des sauvages
- Page 12 Le Rassemblement (suite)  
Mot du directeur aux services administratifs  
Nominations

**WULUST'AGOOGA'WIKS**

*Le peuple de la Belle Rivière*

Est un bulletin communautaire tiré à 900 exemplaires, distribué principalement à ses membres et publié par la Première Nation Malécite de Viger en versions française et anglaise. Notre journal communautaire se veut un outil de communication rassembleur pour nos membres et partenaires, qui les informent des projets et des réalisations de la communauté. Si vous avez des suggestions ou des commentaires, écrivez-nous à

[info@malecites.ca](mailto:info@malecites.ca)

Prochaine édition : Novembre 2013

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Et Bibliothèque nationale du Canada,

ISSN 1712-3402

**PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER**

217, rue de la Grève, Cacouna (Québec) G0L 1G0

Téléphone : 418.860.2393

Sans frais : 1.888.399.2393

Télécopieur : 418.867.3418

## LE MONDE DES PÊCHES

### Acquisition d'un entrepôt à Rimouski



En juin dernier, les Pêcheries Malécites se sont portés acquéreur d'un entrepôt d'une superficie de 48 305 pc dans le quartier industriel de Rimouski.

L'intention de ce projet était de se doter de plus d'espace de remisage, faire des économies d'énergies en regroupant tout au même endroit, mettre à l'abri et en sécurité du matériel coûteux, respecter l'environnement, valoriser le patrimoine, faire un excellent placement financier et évoluer dans une logique d'avenir. Par la même occasion, l'acquisition de l'entrepôt permet de libérer de l'espace au local de « Crabe en Vrac », situé au 700 boulevard du Rivage à Rimouski, qui deviendra un bâtiment entièrement dédié à la vente, la transformation et la conservation du crabe.

### Crabe en vrac

Dès le printemps prochain, l'arrière-boutique du comptoir de vente de « Crabe en Vrac » abritera des viviers pouvant accueillir jusqu'à 5 000 livres de crabes vivants. Ce procédé nous permettra de maintenir les crustacés dans un meilleur état de conservation, en plus de garantir leur fraîcheur et réduire le taux de mortalité. Avec le début de saison difficile que nous avons connu lors de la dernière saison de pêche, nous serons ainsi certains d'avoir de la ressource en disponibilité et en quantité pour alimenter le comptoir de vente et nos acheteurs commerciaux.

### Nouveaux permis



C'est en juillet que débutera l'exploitation de trois nouveaux types de pêche pour les Malécites. La pêche au buccin, la pêche au concombre de mer et la pêche au turbot. La pêche au buccin a débuté au début juin et devrait se poursuivre jusqu'à la fin août.

Cette activité se pratique dans le secteur de Matane et, c'est le bateau et l'équipage du Frédérique CII sont à contribution pour la pêche aux bourgots.

C'est à compter du 15 juillet 2013 dans le secteur situé entre Sainte-Anne des Monts et Forillon que débute la pêche au concombre de mer.

En tout, incluant un partenariat avec les Micmacs de Gespeg, c'est 700 tm de concombres de mer qui prendront la direction des marchés asiatiques.

### SITE INTERNET DE LA PNMV

C'est à la fin du mois de mai 2013 que le site internet officiel de la Nation a été mis en ligne en français et en anglais. Avis aux gens d'affaires de la communauté, nous vous offrons l'opportunité de faire la promotion de votre entreprise gratuitement, via un bottin des gens d'affaires qui sera publié sur le site Web de la PNMV. Pour les intéressés, faites-nous part de vos coordonnées, ainsi que du nom de votre entreprise.

Le site Web de la Nation a été optimisé pour permettre l'accès par des appareils mobiles. Visitez le site à partir d'un téléphone intelligent ou de tout autre appareil mobile pour accéder facilement, où que vous soyez!

Cet outil se veut un outil indispensable pour la diffusion et la promotion des activités de la Première Nation Malécite de Viger. Notre site internet se veut en constante évolution, aussi prenez le temps de le consulter aussi souvent que possible.

[www.malecites.ca](http://www.malecites.ca)

### SOCIÉTÉ DE GESTION TOKU



C'est le 24 avril 2013 qu'a eu lieu à Cacouna l'assemblée de formation du Conseil d'administration de la Société

de gestion Toku. Tel que choisi par les membres de la Corporation, le Conseil d'administration est composé des représentants suivants :

Un membre élu de la PNMV, Monsieur Sébastien Thibeault, responsable du développement économique est élu à titre de Président de la Société.

Un membre du milieu des affaires, Madame Marie-Josée Huot, directrice générale du CLD de Rivière-du-Loup, est élue à titre d'Administrateur.

Un membre des finances, Monsieur Bertrand Chouinard, consultant aux finances, de Cacouna, est élu à titre de Secrétaire-trésorier.

Un membre Malécite, Monsieur Jacques Tremblay, membre de l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés de Baie-Comeau, est élu à titre de Vice-président

Un membre Malécite, Monsieur Moad Fahmi, Analyste financier agréé, de Boucherville, est élu à titre d'Administrateur.

La direction de la Société est assurée par M. Hugues Vallée, Directeur par intérim.

Un des premiers mandats du CA sera la réalisation d'un plan d'action pour l'année 2013 – 2014.

**CHRONIQUE JURIDIQUE**

Par Me Benoît Champoux, Neashish & Champoux S.E.N.C.

**Les formes d'entreprises au Québec, 1<sup>er</sup> volet**

Les formes d'entreprises sont multiples et diversifiées. Chacune a son propre régime juridique, ses avantages et inconvénients, d'où l'importance de bien identifier le véhicule approprié selon vos besoins et objectifs.

Essentiellement, nous pouvons regrouper l'ensemble des formes d'entreprises au sein de deux grands groupes :

les **organisations à but lucratif**

les **organisations sans but lucratif**

Pour ces deux grands groupes, et plus précisément pour les personnes morales (société par actions, organisme à but non lucratif et coopérative), il existe deux régimes juridiques de compétence gouvernementale différente, un fédéral l'autre provincial. Par conséquent, certains types d'entreprises peuvent donc s'incorporer sous le régime de la loi provinciale (pour les sociétés faisant affaires dans une seule province) ou fédérale (pour les entreprises faisant affaires à travers le Canada).

**ENTREPRISE INDIVIDUELLE NON INCORPORÉE**Avantages :

Un seul propriétaire qui retire tous les bénéfices de l'entreprise;

Aucun contrat n'est requis pour exploiter une telle entreprise.

Désavantages :

Le propriétaire assume seul les risques;

Si l'entreprise est exploitée sous un nom qui ne comprend pas le prénom ou le nom de son propriétaire, une déclaration d'immatriculation doit obligatoirement être déposée auprès du Registraire des entreprises du Québec (REQ).

**SOCIÉTÉ DE PERSONNES**

Le *code civil du Québec* est la Loi qui encadre cette forme d'entreprise et prévoit trois types de société : la société en nom collectif, la société en commandite et la société de participation.

**SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF**Avantages :

Les parties (associés) conviennent d'exercer une activité, incluant celle d'exploiter une entreprise, d'y contribuer par la mise en commun de biens, de connaissances ou d'activités et de partager entre elles les bénéfices pécuniaires qui en résultent.

Désavantages :

La société n'étant pas une « personne » proprement dite, elle ne peut détenir un patrimoine en son nom.

Comme les associés sont propriétaires des biens de la société, chacun est responsable envers l'ensemble des obligations de la société, qu'elles soient contractées par l'un ou l'autre des associés.

**UN PROJET ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE RÉGIONAL DE 225 MW**

Le projet associe formellement dix partenaires du milieu, qui sont : les huit MRC du Bas Saint-Laurent, la Première Nation malécite de Viger et la Conférence Régionale des Élus du Bas Saint-Laurent.



L'investissement du milieu sera de 50% et un partenariat privé investira l'autre 50% pour un partage des bénéfices 50 – 50. Les bénéfices permettront de soutenir des projets en matière de développement économique, social et environnemental. Le projet s'implantera dans les zones à meilleur potentiel éolien tout en respectant l'acceptabilité sociale. Si toutes les difficultés inhérentes à un projet d'une telle envergure sont surmontées, le démarrage des éoliennes devrait se faire en 2015.

**SITE WEB « AUTOCHTONES 360 »**

C'est le premier site proposant une actualité francophone spécialement pour les autochtones. Outre les actualités des Premières Nations, des informations culturelles et touristiques permettront aussi d'apporter un rayonnement des communautés autochtones et de leur culture auprès des québécois, canadiens francophones et francophones du monde entier.

<http://www.autochtones360.com>

**SANTÉ**

Vous pouvez nous contacter en tout temps afin de valider si :

- un médicament est couvert ou non,
- si vous avez des documents à envoyer à Santé Canada
- pour toute autre information; ex : vérifier le statut de votre demande

Vous pouvez, aussi, communiquer directement avec Santé Canada si vous le souhaitez au numéro suivant : **1-877-483-1575**

Prenez soin de toujours conserver vos factures originales, elles seront demandées lors d'une réclamation, de plus prévoyez un délai de traitement d'environ 6 semaines.

**ÉDUCATION POSTSECONDAIRE**

Pour faire suite à l'article paru dans le précédent journal communautaire, concernant les importants changements au département postsecondaire, suite au passage d'AADNC voici un bref résumé de la situation.

L'Impact le plus important suite à la visite des vérificateurs est d'ordre financier découlant de l'examen de conformité, il en résulte une coupure de plus de **100 000\$** pour l'année 2013-2014. Cela s'est produit parce que notre liste d'étudiants vérifiés (novembre 2011) comportait des cas non-conformes dont voici quelques exemples :

- Dossiers inactifs
- Droits de scolarités non supportés
- Aucune preuve de fréquentation scolaire
- Aucune preuve d'admissibilité au programme
- Dépassement de la durée officielle du programme d'études\*

\*Présentement, les étudiants qui ont dépassé le délai prévu à leur programme, ne sont plus financés par AADNC, mais le conseil de bande accepte de les supporter pour une durée limitée et ce, parce que ces étudiants ont un cycle ininterrompu d'études.

J'ai mis en application le plan d'action proposé par AADNC. Déjà 75% des éléments contenus à ce plan sont complétés et le reste le sera dans peu de temps, pour vous donner une brève idée de l'ouvrage abattue, je mentionne que :

- La politique à l'éducation a été modifiée selon les exigences du ministère, ainsi que tous les formulaires nécessaires à l'inscription d'un étudiant.
- Le comité à l'éducation a été remanié afin de s'assurer que les décisions soient prises de façon juste et équitable.

Voici d'autres modifications apportées à la politique qui doivent être soulignées :

- Un étudiant qui a un travail considéré à temps plein (21 heures et +/- semaine), n'a plus droit aux frais de subsistance,
- Un étudiant qui suit une formation à distance n'a plus droit aux frais de subsistance,
- Si un ou des documents nécessaires au dossier étudiant est manquant, l'étudiant ne recevra pas ses frais de subsistance tant que les documents obligatoires ne seront pas reçus. Si ce même étudiant ne peut fournir les documents exigés par AADNC, il se verra dans l'obligation de rembourser les sommes versées.

La nouvelle Politique à l'éducation de niveau postsecondaire de la Première Nation Malécite de Viger, ainsi que les nouveaux formulaires : -inscription et -procuration sont maintenant disponibles et ont été distribués aux étudiants inscrits (niveau postsecondaire). Ces mêmes documents sont aussi disponibles sur notre site internet. De plus, vous y retrouverez: -les lignes directrices nationales du ministère des affaires autochtones et développement du nord Canada (AADNC)

Petit rappel aux étudiants : n'oubliez pas de nous aviser si vous changez d'adresse courriel, si vous déménagez ou si votre situation familiale change.

Si vous n'avez pas reçu votre nouvelle trousse d'étudiant ou pour de plus amples informations contactez :

Isabelle Losier, Agente à l'éducation et à la santé

1-888-399-2393 (sans frais)

ou

[Isabelle.losier@malecites.ca](mailto:Isabelle.losier@malecites.ca)

**COMMISSION LOCALE DES PREMIÈRES NATIONS (CLPN)**



Toujours dans le but d'aider les Malécites à faire des études qui les mèneront à être heureux dans le marché du travail, je vous invite à communiquer avec moi afin de connaître toutes les opportunités qui s'offrent à vous. Autant du côté de la formation, de l'employabilité (subvention offerte aux employeurs pour les encourager à engager des Malécites) que de l'aide au travailleur autonome.

J'attends votre appel pour vous donner les critères d'admissions et pour vous connaître !!!

Marie-Christine dubé

Agente à la CLPN

1-888-399-2393 ou 418-860-2393

**INVITATION AU 3<sup>e</sup> FORUM JEUNESSE DES PREMIÈRES NATIONS DU 22 AU 25 AOÛT 2013**



Réseau jeunesse des Premières Nations et le Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador sont heureux d'annoncer la tenue du 3<sup>e</sup> Forum jeunesse des Premières Nations.

Cet événement aura lieu du 22 au 25 août 2013 au Château Mont-Sainte-Anne à Beauré, près de Québec.

Nous prévoyons accueillir plus de 100 jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador.

L'objectif principal du Forum est de susciter la mobilisation des jeunes des Premières Nations de 18 à 30 ans dans les communautés

**OUTIL DE RECHERCHE DE BOURSES POUR LES AUTOCHTONES**

L'outil de recherche de bourses pour les Autochtones d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) permet d'effectuer une recherche dans une liste de plus de 680 bourses et mesures incitatives offertes partout au Canada par les gouvernements, les universités, les collèges, les entreprises privées et publiques, les particuliers canadiens, les organismes ou autres.

La majorité des bourses d'études figurant sur la liste sont destinées aux étudiants autochtones, mais peuvent s'adresser à un groupe en particulier, par exemple, les Premières Nations, les métis ou les Inuit. De plus, certaines bourses sont réservées à une région, à un lieu de résidence, à une école ou à un champ d'études précis.

Il y a deux moyens d'accéder à l'outil de recherche de bourses pour les Autochtones :

[Outil Web de recherche de bourses pour les Autochtones](#)  
Utilisez notre version Web de l'outil de recherche de bourses pour les Autochtones afin d'effectuer des recherches à partir de votre ordinateur de bureau ou de votre portable.  
[www.aadnc-aandc.gc.ca](http://www.aadnc-aandc.gc.ca)

[Widget](#)  
Ajoutez le widget gratuit sur les bourses autochtones à votre site Web, à votre blogue ou à votre profil sur les réseaux sociaux. Par la suite, le widget se mettra automatiquement à jour.

**« RASSEMBLEMENT DE LA ROUTE DES SAUVAGES »  
10 ET 11 AOÛT PROCHAINS**

## UN NOUVEAU PROGRAMME D'ÉTUDES À L'UQAT



L'université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est fière d'annoncer le lancement officiel d'un tout nouveau microprogramme en gestion du tourisme autochtone. Ce microprogramme, qui s'adresse aux Autochtones et également à toute personne qui œuvre dans ce secteur d'activité, offrira une vision actuelle de la gestion d'une entreprise touristique autochtone dans une approche de développement durable et équitable. Pour maximiser les retombées de cette formation, l'UQAT est porte-parole sectoriel reconnu par Tourisme Québec.

Depuis une dizaine d'années au Québec, la performance des entreprises touristiques autochtones se démarque à plusieurs niveaux : une augmentation de 50% du nombre d'entreprises et un chiffre d'affaires qui a pratiquement doublé. Par contre, ces mêmes entreprises sont confrontées à de nombreux défis tels que le manque de formation et de stabilité chez les entrepreneurs, les gestionnaires et les employés.

Ce microprogramme de cinq cours sera offert à temps partiel et une première cohorte devrait débiter à l'automne 2013.



## PÊCHE COMMUNAUTAIRE

Bonjour à tous et à toutes,

Les 2-3 et 4 août prochains, il y aura une pêche communautaire sur la réserve Duchénier au lac des Baies. Tous les membres et les employés de la PNMV sont invités à venir à la pêche. Pendant ces 3 journées, il est possible de coucher dans un chalet. Les premiers qui réservent seront les premiers servis. Le chalet peut coucher 12 personnes. S'il y a plus de 12 personnes il y a possibilité de roulettes sur le terrain ou ceux qui veulent apporter leur tente le peuvent. Pour une ou plusieurs journées, tout est gratuit (hébergement, nourriture). Vous n'avez qu'à apporter vos choses personnelles.

Pour réservation et renseignements supplémentaires veuillez contacter **M. Claude Brière au 418-723-7089 ou à son cellulaire 418-730-4551 ou par courriel à [claud.briere@malecites.ca](mailto:claud.briere@malecites.ca)**

**DATE LIMITE POUR RÉSERVATION 27 JUILLET 2013.**

## AVIS IMPORTANT (816 vs 054)

Pour les membres qui avez obtenu leur statut Indien suite à la nouvelle loi C-3 et qui ont obtenu un numéro de registre commençant par 816 au lieu de 054, cela signifie que vous n'êtes pas reconnus comme faisant partie de la Première Nation Malécite de Viger.

Il serait très important que vous communiquiez avec moi pour corriger la situation car si vous voulez bénéficier des services offerts par la PNMV, vous devez détenir un numéro débutant par 054.

En plus, selon notre code de citoyenneté, vous ne pouvez pas être membre de 2 entités différentes soit 816 (enregistré) et 054 (citoyen).

Entrez en communication avec moi et vous pourrez prendre votre décision soit, de rester sur la liste 816 (liste générale) ou si vous préférez, apparaître sur la liste 054 (PNMV).

Merci !

Georges Godin (Administrateur du Registre des Indiens)

Téléphone sans frais : 1-888-399-2393

Adresse courriel : [georges.godin@malecites.ca](mailto:georges.godin@malecites.ca)

## NOUVELLE CARTE DE STATUT INDIEN

Avis aux membres 054 de la Première Nation Malécite de Viger. Les demandes pour la nouvelle carte de statut Indien CSSI (Certificat Sécurisé de Statut Indien) intérieur du Canada sont présentement disponibles.

1- En personne à Québec, vous pouvez prendre rendez-vous avec Madame Marianne Kanapé en appelant le bureau d'AADNC au 418.648.3728 ou :

Au Centre de services de Kahnawake, au 450.638.1372 ou tout autre bureau d'AADNC au Canada.

2- Par la poste, (vous devez joindre, en plus, le « Formulaire de déclaration du répondant »).

Que ce soit en personne ou par la poste, vous devez, avant tout, imprimer et compléter les formulaires en vous rendant sur le site D'AADNC

[www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100032776/1100100032782](http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100032776/1100100032782)

« Formulaires de demande de certificat sécurisé de statut indien » ou en contactant l'administrateur du Registre des Indiens de la communauté.

Les formulaires doivent être complétés adéquatement, sinon votre demande vous sera retournée.

Si vous ne désirez pas obtenir la nouvelle carte (certificat) de statut Indien, vous pouvez continuer de faire le renouvellement de votre CSI (certificat de statut Indien) avec l'administrateur du Registre des Indiens de la communauté.

Georges Godin (ARI)

1-888-399-2393

## PROJET DE PARC RÉGIONAL EN PARTENARIAT AVEC LA MRC DES BASQUES ET LA PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER

### Bref historique du projet

Depuis 1956, le gouvernement du Québec est propriétaire d'un vaste territoire public de 150 km carrés situé près des municipalités de Saint-Mathieu de Rioux, de Sainte-Françoise et de Saint-Médard, grâce à un acte d'échange faisant suite à un avis d'expropriation publié en 1953. De son côté, le club de chasse et pêches Appalaches est propriétaire des droits de chasse et de pêche depuis 1955, année pendant laquelle l'avis d'expropriation du gouvernement du Québec était pourtant en force.

Les droits de chasse et de pêche du club privé ont été confirmés par un jugement de la Cour d'Appel du Québec en 1999, la cour ordonnant cependant au club privé d'enlever les barrières ou autres moyens pouvant entraver ou empêcher le libre passage et la libre circulation sur les routes et chemins du territoire.

Sur ce territoire, la MRC des Basques projette de créer un parc régional tel que le permet la Loi sur les compétences municipales.

La gestion et le développement des activités récréotouristiques s'effectueraient par un partenariat égalitaire entre la MRC et la Première Nation Malécite de Viger.

Ce mode de gestion permettrait d'optimiser les retombées économiques de ce territoire public et jouerait le rôle de levier économique pour la MRC des Basques et la Première Nation Malécite de Viger.

Un projet de Loi privé a été déposé par la MRC et soutenu par la Première Nation malécite de Viger le 11 juin 2013 pour permettre de créer un parc régional sur le territoire du Club



Communiqué de presse

**LA MRC DES BASQUES ET LA PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER SALUENT L'ADOPTION D'UNE LOI PRIVÉE CONCERNANT LE DOSSIER CLUB APPALACHES**

Trois-Pistoles, le 14 juin 2013 – La MRC des Basques et la Première Nation Malécite de Viger saluent l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec d'une loi privée concernant le dossier du club privé de chasse et de pêche présent en terres publiques dans la région des Basques, soit le Club Appalaches. En effet, ce vendredi 14 juin en après-midi, la Loi no 206 concernant la MRC des Basques a été adoptée à l'unanimité.

Pour Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques, il s'agit d'une journée historique

pour la population du Québec et en particulier celle des Basques : « L'adoption de cette loi privée constitue un pas important dans l'avancement du dossier. Grâce à cette loi, la MRC pourra créer un organisme à but non lucratif afin de lui confier l'exploitation d'un parc régional géré en partenariat avec la Première Nation Malécite de Viger. Comme l'a déclaré en commission parlementaire, le 11 juin dernier, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, il s'agit d'un projet porteur pour tout le Québec ».

Pour la Première Nation Malécite de Viger, selon sa porte-parole Amélie Larouche, Chef conseillère aux ressources naturelles du territoire : « Notre Nation désire s'impliquer dans la gestion durable et encadrée de la chasse, de la pêche et de la villégiature sur son territoire ancestral et ce, en partenariat égalitaire avec la MRC des Basques. La Nation se réjouit que la Loi permette à la MRC de mettre en place le partenariat recherché ». Sans partisanerie, monsieur Denis et madame Larouche tiennent d'ailleurs à remercier le gouvernement du Québec, notamment le ministre Gaudreault, le ministre Pascal Bérubé et les membres de leur personnel, qui n'ont pas ménagé leur aide et leur diligence dans la préparation de cette loi, ainsi que le député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, M. Jean D'Amour, qui a parrainé et appuyé sans réserve l'adoption de cette loi.

-30-

Source :

Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques

*PHOTO : Amélie Larouche, Chef conseillère aux ressources naturelles du territoire de la Première Nation Malécite de Viger, lors de son allocution à la Commission parlementaire de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale le 11 juin dernier.*



### ARTISTES ET ARTISANS MALÉCITES

À chaque édition du journal communautaire, le lecteur pourra découvrir un (e) artiste ou artisan (e) de la communauté

Un **ARTISTE** est un individu faisant (une) œuvre, cultivant ou maîtrisant un art, un savoir, une technique et dont on remarque entre autres la créativité, la poésie, l'originalité de sa production, de ses actes, de ses gestes. Ses œuvres sont source d'émotions, de sentiments, de réflexion, de spiritualité ou de transcendances.

L'**ARTISAN** est en général une personne qui pratique l'artisanat, c'est-à-dire un travail manuel sans aide automatisée. Il exerce une technique traditionnelle à son propre compte, aidé souvent de sa famille et d'apprentis qu'il forme.

#### ANN PARENT

Portrait d'une artisane entre l'art et la culture



Ann Parent est née à Arvida au Saguenay. Elle a terminé ses études en décoration intérieur et comme étalagiste. L'artisanat hétéroclite a toujours été son hobby. Après 15 ans à la direction d'un organisme à but non-lucratif, un nouveau défi s'est offert à elle en 2004 de l'autre côté de ce majestueux fleuve, celui d'enfin connaître ses origines. Elle fut engagée par la Première Nation Malécite de Viger comme directrice de l'hôtel Levesque à Cacouna qui deviendra l'auberge Wulustuk. C'est lors de son séjour à Cacouna pour une période de 6 mois qu'elle eu l'honneur et le privilège de connaître certains Sages Malécites qui lui ont enseigné bien plus que tous les livres sur le sujet n'auraient pu lui apprendre. Ils lui ont transmis leurs connaissances du savoir sur l'art autochtone comme personne n'avait su le faire. À partir de ce moment, les capteurs de rêves, le noisetier, les bijoux sont devenus pour elle une façon de s'imprégner, de faire le lien entre le passé et le présent et découvrir sa culture. Puis, tout s'est enchaîné suite à son passage dans la région du Bas Saint-Laurent, une autre expérience enrichissante l'attendait cette fois-ci de l'autre côté de l'océan. Ce voyage d'une durée de 4 mois a eu lieu en France dans un camp amérindien ayant pour but la

démystification des croyances erronées des Français vis-à-vis des Premières Nations. Des autobus remplis de « gamins » arrivaient chaque semaine pour venir vivre quelques jours dans des habitations amérindiennes traditionnelles; capteurs de rêves, légendes, chants, danses, sagamité et bannik étaient au programme. De plus, il était possible pour les jeunes de visiter un élevage de bisons américains que plusieurs croyaient encore être la base de l'alimentation actuelle des peuples autochtones. Bref, quelle aventure et quelle chance! Depuis, elle n'a cessé de peaufiner son art, toujours en s'inspirant de la nature. Vous pourrez rencontrer Ann Parent lors du prochains « Rassemblement de la route des Sauvages » qui se tiendra les 10 et 11 août prochain à Cacouna.

**« RASSEMBLEMENT DE LA ROUTE DES SAUVAGES »  
10 ET 11 AOÛT PROCHAINS**

**POLITIQUE CULTURELLE**

Merci à tous ceux qui ont répondu au sondage sur la politique culturelle. Vos opinions seront prises en compte dans l'élaboration des objectifs de la politique. Une ébauche de la politique vous sera présentée dans la prochaine édition du journal. La gagnante du tirage du drapeau de la Nation est Madame Nancy Bourgault de St-Roch-des-Aulnaies. Félicitations et merci encore!

**PARC NATIONAL DU LAC-TÉMISCOUATA**

Le 21 juin 2013, un nouveau parc national du Québec a ouvert ses portes aux amateurs de plein air et également aux amateurs d'histoire et d'archéologie! En effet, une panoplie d'activités sera offerte tout l'été comme, entre autres, *Voyage malécite en rabaska* où pendant 2 heures les participants découvriront toutes les richesses du territoire grâce à un voyage sur l'eau exceptionnel. Si vous préférez garder les pieds sur la terre ferme, vous pouvez devenir des archéologues le temps d'une activité de fouilles en compagnie de deux archéologues chevronnés. Le site n'a jamais été fouillé, alors vous pourriez y découvrir des vestiges

d'occupation malécite inédits. Un jeu de piste au Jardin des Mémoires vous fera découvrir l'archéologie et les liens millénaires entre nature et culture sur le territoire du parc. Vous pouvez également devenir un biologiste d'un jour ou encore vous initier à l'astronomie.

Pour plus d'informations ou pour faire une réservation (il est obligatoire de réserver pour les activités d'archéologie et de rabaska) 418-855-5508 ou visitez leur site internet : [www.parc.lac-temiscouata/pq/tem](http://www.parc.lac-temiscouata/pq/tem)

Le Parc national du Lac-Témiscouata a été officiellement inauguré le 17 juin dernier. Après les discours du ministre Yves-François Blanchet du développement durable, de l'environnement, de la Faune et des Parcs, de M. Pascal Bérubé, ministre délégué au tourisme et des représentants de la Sépaq et de Parcs Québec au pavillon d'accueil de l'Anse-à-William, les gens se sont déplacés au Jardin des Mémoires pour la plantation symbolique d'un arbre et la purification des lieux par la Grand Chef Anne Archambault. Un discours inspirant par Madame Archambault sur les liens entre la nature et les hommes a bouclé la cérémonie d'ouverture.

*Photo : La chef Amélie Larouche, la Grand Chef Anne Archambault, et Mme Francine Larouche*

**AVIS DE RECHERCHE****Détenteurs de savoir traditionnel!**

L'Association de gestion halieutique autochtone Mi'kmaq et Malécite (AGHAMM) débute une étude visant à documenter le savoir traditionnel écologique Mi'kmaq et Malécite sur les espèces en péril dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Nous sommes à la recherche d'informations sur les espèces suivantes : Baleine noire de l'Atlantique, Bar rayé, Béluga, Esturgeon noir, Rorqual bleu, Rorqual commun, Saumon atlantique.

Si vous possédez des connaissances concernant les usages traditionnels, la distribution et l'abondance historique et/ou actuelle, ou d'autres faits sur l'écologie de ces espèces, nous sommes intéressés à vous interroger pour notre étude. Des entrevues semi-dirigées auront lieu à l'automne et les participants seront rémunérés pour leur contribution.

Pour toute information, communiquez avec Catherine Lambert Koizumi à [catherine.lambert@aghamm.ca](mailto:catherine.lambert@aghamm.ca) ou au 418-759-1552. Nous vous remercions d'avance de votre intérêt!

## LE RASSEMBLEMENT DE LA ROUTE DES SAUVAGES CINQUIÈME ÉDITION

La cinquième édition du « Rassemblement de la route des Sauvages » arrive à grands pas. Cet événement qui a fait ses débuts bien humblement, commence à bénéficier d'une certaine notoriété dans notre communauté et dans notre région. Un petit Pow Wow...d'une grande qualité...

Cet évènement qui s'adresse à toute la famille a pour but de rassembler des artistes et artisans des Premières Nations et leurs invités. Cette célébration permettra à nos membres, ainsi qu'aux nombreux visiteurs qui découvrent le Bas Saint-Laurent, à la population locale et régionale de mieux connaître nos traditions, notre culture, notre histoire...Nouveau en 2012, un partenariat culturel entre la municipalité de Cacouna et la Première Nation Malécite de Viger se poursuit. Sous l'appellation « Deux Nations Une Fête mettra en vedette le « Festival historique de Cacouna » (deuxième édition) et le « Rassemblement de la route des Sauvages » (cinquième édition) qui se dérouleront simultanément et conjointement le 10 et le 11 août 2013.

Pendant ces deux jours, nous célébrerons la culture de la « Première Nation Malécite de Viger » et ses invités, par le biais de démonstrations de notre savoir faire, kiosques d'art et d'artisanat, ateliers créatifs à ciel ouvert, conférencier, visionnement d'un film sur l'histoire de la nation Malécite, interprétation des us et coutumes des premiers arrivants, musique et dégustation de nourriture traditionnelle. Toutes ces démonstrations et animations sont offertes gratuitement et s'adressent à toute la famille.

Voici les artistes, artisans et animations de la cinquième édition :



### ROLAND SIOUI

Huron Wendat

Né à Wendake et membre du Cercle des Sages Wendat pendant 7 ans et maintenant Elder de la communauté. Son expérience de vie l'aide à transmettre ses connaissances. Cuisson de gibier traditionnel. Le 11 août.



### GILLES WALINAS DORAIS

Abénakis

Les visiteurs auront la chance de voir à l'œuvre l'artiste peintre et sculpteur Gilles Walinas Dorais. Tout en créant, Gilles raconte les histoires des Premières Nations.

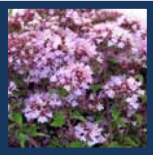
Le 10 et 11 août.



### TROUPE DE CHANT ET DANSE MALÉCITE

Maliseet Madawaska

Le 10 et 11 août.



### DAPHNÉ GRANDBOIS

Québec

La phytothérapie est une composante majeure dans la médecine traditionnelle de tous les peuples autochtones. L'utilisation des plantes médicinales est encore aujourd'hui la forme de médecine la plus répandue à travers le monde. Le 10 et 11 août.



### ARCHIE MARTIN

Mi'kmaq

Personnage très coloré, il est d'origine Mi'kmaq (qui veut dire point de terre sur la mer où l'on voit loin...), Amateur d'histoire et de généalogie, collectionneur de tableaux autochtones, guide touristique, organisateur de camps de survie, danseur, conteur. Cette année Archie nous convie à de « Nouvelles révélations des autochtones avant Christophe Colomb (1491) ». Le 10 et 11 août.



### DANIEL BRIÈRE

Malécite

En projection à la salle du Conseil de Bande, « WOLASTOQUEWIIYIK » un film de Daniel Brière, sur l'histoire des malécites du Québec. Le 10 et 11 août.



### DIANE ANDICHA PICARD

Huronne Wendat

Née à Wendake, baptisée du nom de Diane Picard dans la petite chapelle de la réserve, elle porte le nom de femme spirituelle **Andicha Sondakwa**. Ceci veut dire «**La Lune de l'Aigle**». Étant descendante des chefs huron-wendat Okouandoron et Taourenche, artiste et artisane,

Andicha promène fièrement ses mocassins à travers le monde afin de transmettre avec grande fierté la culture de son peuple et ses valeurs ancestrales traditionnelles. Fabrication d'un capteur de rêves de cinq pieds de diamètre pour le cinquième anniversaire du Pow Wow. Par la suite les visiteurs pourront y accrocher des messages d'espoir. Le 10 et le 11 août.



**IMELDA PERLEY**

Maliseet Tobique

Imelda Perley est wolastoqew (malécite), de la nation malécite de Tobique, Première nation de St. Mary et Houlton Band of Maliseet (États-Unis). Imelda détient un baccalauréat et une maîtrise en éducation de l'Université du Nouveau-Brunswick. Elle parle couramment le langage malécite, sa langue maternelle. Imelda enseigne des cours de langue et Worldview Abénaquis à l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université du Maine.

Sa mission est de promouvoir la langue Wolastoq, culture, traditions, visions du monde et des cérémonies. Cérémonie du lever de soleil le 11 août et partage du langage malécite, le 10 et le 11 août.



**ARTISTES ET ARTISANS**

**Jean Nicolas**, Malécite, sculpteur

**Diane Richard**, Métis Mi'kmaq, bijoux sculpture panache et autres

**Philippe Nicolas**, Malécite, sculpteur

**Sébastien Desjardins**, Québec, artisan

**Dégustation des produits du terroir Malécite**

**Céline Bélanger**, NB, artisane

**Hermel Tremblay**, Innu, artiste et artisan

**Cérémonie Maison Dennis-Lauinière**

**Denis Wolfsong**, Abénakis, artiste et artisan

**Anne Parent**, Malécite, artisane

**Martin Paradis**, Malécite, artiste et artisan

**Allen Grégoire**, Innu, sculpteur

Pour info : Laurence Côté Cournoyer 418.860.2393

**MOT DU DIRECTEUR AUX SERVICES ADMINISTRATIFS**

Qey membres de la communauté,

Nous voici rendus aux portes de l'été et au début d'un nouvel exercice financier. Nos vérificateurs comptables scrutent nos rapports financiers internes et nous anticipons de bons résultats pour l'année financière 2012 – 2013. Le nouvel exercice est débuté depuis avril et il s'annonce bien aussi.

La Société de gestion « Toku » prend son envol aussi avec la formation d'un conseil d'administration et la nomination de son directeur par intérim, Monsieur Hugues Vallée. De bons espoirs de revenus sont envisagés pour cette nouvelle entité.

Enfin, après plusieurs années d'attente le site Internet de la PNMV [www.malecites.ca](http://www.malecites.ca) est en fonction. Il constitue un lien privilégié entre les membres de la communauté et son gouvernement. Vous êtes invités à le consulter régulièrement.

En ce qui concerne la gestion du programme postsecondaire, nous tenons à vous informer que le Conseil de la PNMV continuera à mettre en œuvre l'ensemble des actions nécessaires afin de répondre adéquatement à vos besoins tout en se confondant rigoureusement aux lois et politiques en vigueur. Soyez assurés de la diligence de notre personnel à cet égard pour l'avenir et ce, dans le meilleur intérêt de la PNMV. Sur ce, je vous souhaite un bel été.

François Pelletier

Directeur aux services administratifs

**NOMINATIONS** Embauche de Monsieur Claude Brière à titre de Co-gestionnaire du territoire de la PNMV.

Nomination de Madame Nathaly Rioux à titre de Secrétaire réceptionniste. Madame Rioux demeure la chargée de l'application des données du programme SGP.